

COMMUNE
de
XOUAXANGE
57830



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 09 juin 2023

Le Conseil Municipal a été convoqué en séance ordinaire par M. le Maire le 09 juin 2023 à 20 heures 45 avec l'ordre du jour suivant :

- Projet immobilier
- Eclairage
- Divers

Sous la présidence de M. Rémy MARCHAL, Maire,

Membres présents : DOUILLOT Rémi, LORICH Jean-Claude, SCHMITT Véronique, GIRE Guillaume, MANNEQUIN Frédéric, HUOT Adeline, NOEL Sandrine, SCHARFF Francis, convoqué le 02 juin 2023.

Membres absents excusés :

Secrétaire de séance : HUOT Adeline

COMPTE RENDU

Prix de vente des parcelles du lotissement

Le maire fait part au Conseil Municipal que deux terrains du lotissement sont encore disponibles. La surface importante des 2 terrains freine les éventuels acheteurs.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une proposition d'achat pour le terrain composé des parcelles 321, 328, 330 et 332 pour une surface totale de 12 a 1468 ca.

Pour valider la vente il conviendrait de revoir le prix de vente.

Après avoir délibéré, les Conseillers Municipaux :

- décident de revoir le prix de vente et fixe le nouveau montant à :
 - 3.500 € (trois mille cinq cent) TTC pour les 10 premiers ares
 - 700 € (sept cent euros) TTC pour le reste de la surface, soit 2 a 1468 ca
- autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires.

Projet Immobilier

Le conseil municipal après délibération, projette la construction éventuelle d'un bâtiment communal sur la parcelle section 01 n° 115 ou la parcelle section 03 n° 368.

La décision de lancer ou non ce projet sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Port de plaisance

Monsieur le Maire propose au conseil l'installation de 5 lampadaires et la création d'une plateforme pour les poubelles ainsi que l'installation d'un grillage rigide avec brise vue pour une image plus esthétique.

Des devis vont être demandés.

Demande de Subvention

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de subvention de l'association « Le Raid du GM" dans le cadre de l'Europ'Raid, un événement caritatif qui consiste en un voyage humanitaire à travers l'Europe, durant lequel sera distribué des fournitures scolaires à des enfants défavorisés. Des dispositions spéciales ont été prises pour minimiser notre impact sur l'environnement en utilisant des véhicules peu polluants et en compensant nos émissions de carbone.

Après délibération le conseil municipal accorde une subvention de 300 €.

La somme sera comptabilisée au budget 2023

Divers

Informatique : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'acquisition de 6 ordinateurs pour l'école au prix de 599 € l'unité avec une remise de 100 € par ordinateur.

Espace numérique : Un ordinateur supplémentaire a été acquis (au même tarif) pour créer un espace numérique à la mairie, mis à la disposition des villageois pour leurs démarches administratives.

La séance est levée à 22h00.